

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/2256
23 juillet 1951
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

TELEGRAMME EN DATE DU 20 JUILLET 1951 ADRESSE PAR LE REPRESENTANT
PERMANENT DU PAKISTAN AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE ET AU SECRETAIRE GENERAL

Comme suite à mon télégramme du 15 juillet 1951, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le texte de la réponse télégraphique adressée le 19 juillet 1951 par M. Liaquat Ali Khan, Premier Ministre du Pakistan, à M. Pandit Jawaharlal Nehru, Premier Ministre de l'Inde.

Début "Je suis profondément déçu par la lecture de votre télégramme No PRIMIN.2173, en date du 17 juillet 1951.

"Au lieu d'annuler l'ordre de concentration de troupes indiennes sur les frontières du Pakistan, que vous reconnaissez avoir donné, et d'écarter ainsi la grave menace qui pèse sur la sécurité du Pakistan et la paix internationale, vous vous livrez à une série d'allégations et de déclarations qui sont sans rapport avec les faits. Vous prétendez que l'Inde continue à avoir pour politique de préserver et d'assurer la paix ainsi que d'éviter la guerre. Or, l'emploi de la force armée au Junagadh, au Haïdérabad et plus récemment dans le Népal a mis en garde quiconque serait tenté de prendre ces déclarations à la lettre. Continuer à priver la population du Cachemire, par la force des armes, du droit de disposer d'elle-même et menacer de façon répétée la sécurité du Pakistan par une concentration de troupes indiennes le long de ses frontières, voilà qui n'indique pas précisément un désir de paix.

"Vous faites état d'une réduction de l'armée indienne l'année dernière. Les faits vous donnent un démenti. Le budget de la défense de l'Inde est passé de 1,510 millions de roupies en 1948-49 à 1,910 millions pour l'année en cours. L'année dernière le budget de la défense, qui était d'abord de 1,760 millions de roupies, a été porté, après révision, à 1,910 millions de roupies. Le budget de l'année en cours prévoyait une légère réduction des effectifs de l'armée

indienne, compensée par un accroissement des effectifs de la marine et de l'aviation. Mais deux mois plus tard, il a été annoncé que cette réduction n'aurait pas lieu. Il est donc probable que les dépenses militaires réelles de l'exercice en cours atteindront des chiffres encore plus élevés.

"Votre allégation selon laquelle les forces armées du Pakistan seraient en grande partie massées sur les frontières de l'Inde est absolument sans fondement, comme tout observateur impartial pourrait le constater.

"Vous vous appliquez à fausser le sens du mécontentement qu'a pu montrer la presse pakistanaise par suite du refus continu que vous avez opposé à une solution pacifique au moyen d'un plébiscite libre au Cachemire. Vous présentez l'expression du désir tout naturel de voir libérer le Cachemire comme une propagande en faveur de la guerre à l'Inde. En revanche, vous refusez d'admettre l'existence ou l'importance de la propagande bruyante que mènent sans arrêt, en faveur de la guerre contre le Pakistan, et même de la liquidation du Pakistan, la presse indienne, d'importantes personnalités et des organisations politiques de l'Inde. Ainsi que tout observateur impartial pourra en témoigner, cette propagande s'est poursuivie en dépit de l'Accord de Delhi d'avril 1950. A la suite de l'Accord de Delhi, et pendant de longs mois, la presse pakistanaise a prêché avec force le rapprochement avec l'Inde, alors que la presse indienne et les hommes politiques de l'Inde continuaient à fulminer contre le Pakistan et à se livrer à des attaques dirigées contre l'intégrité territoriale du Pakistan.

"Lorsque j'ai attiré votre attention sur cette violation de l'Accord et demandé que des mesures soient prises contre les responsables, conformément à la clause C 8) de l'Accord, vous avez fait valoir qu'il vous était impossible de remplir l'obligation que vous avez assumée.

"Vous faites état d'incidents de frontières récents que vous avez signalés à l'Organisation des Nations Unies. Or, vous avez grossi ces incidents à l'excès et vous en avez attribué toute la responsabilité au Pakistan. J'appelle votre attention sur la déclaration qu'a faite le général Nimmo, Chef des observateurs militaires des Nations Unies, le 13 juillet, et dont il résulte qu'un certain nombre de violations de l'Accord de trêve se sont produites des deux côtés et que les récents incidents étaient moins graves que certains faits antérieurs.

Ce serait de toute évidence déformer la réalité de façon flagrante que de voir dans ces incidents la preuve d'un désir de guerre.

"Vous mentionnez également la déclaration de "non-recours à la guerre". Or, vous n'ignorez pas que si la proposition relative à une déclaration de non-recours à la guerre n'a pas abouti, c'est uniquement à cause de votre refus d'admettre que les différends entre l'Inde et le Pakistan soient soumis à l'arbitrage, s'ils ne peuvent être réglés par voie de négociations ou de médiation. Malgré la disposition très nette de la Constitution de l'Inde qui prévoit le règlement des différends internationaux par l'arbitrage, vous soutenez que ce serait manquer à l'honneur national que d'accepter cette procédure.

"Rien ne saurait démontrer plus clairement le désir du Pakistan d'aboutir à une solution pacifique de ses différends avec l'Inde que la proposition que je vous ai faite à plusieurs reprises, de régler nos différends par voie de négociations et de médiation ou, à défaut, par l'arbitrage. Malheureusement, vous avez préféré la menace ou l'emploi de la force pour régler les différends à votre avantage chaque fois que l'occasion s'en est offerte. Vous reconnaissez que les mouvements de troupes ont eu lieu sur vos ordres, mais vous prétendez que le but en est défensif. La nature et l'ampleur de ces mouvements et, en particulier, l'avance de votre division blindée et de votre brigade blindée ne feront croire à personne que leur présence au voisinage immédiat des frontières du Pakistan ne vise qu'à la défense. L'excuse de la défense perd toute sa valeur devant le fait que le Pakistan n'a procédé à aucun mouvement de troupes avant que vous n'ayez concentré vos forces armées contre les frontières du Pakistan.

"Il ne peut y avoir de plus rude épreuve pour les relations entre nos deux pays que cette menace répétée que constitue la concentration de forces armées. Je vous prie de nouveau instamment de retirer ces forces armées de manière à écarter la menace qu'elles représentent pour la sécurité du Pakistan et la paix internationale". Fin

Je vous serais obligé de bien vouloir communiquer cette lettre aux membres du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer etc.

Ahmed S. Bokhari
Représentant permanent du Pakistan
auprès des Nations Unies.

